

Le MINZIÉROIS



Bulletin municipal n°40
Décembre 2022



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉS	
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918	4
TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX	4
L'EAU POTABLE	5
NOUVEAUX TARIFS DE L'EAU	5
LE REPAS CITOYEN	6
QUOI DE NEUF AU TRIOLET	7
HALLOWEEN	8
LE TRI SÉLECTIF	9
MAISON COMMUNALE	10
REPAS DES AÎNÉS	10
P'TITES VUACHERIES	11
AMÉNAGEMENT DU BAR À THYM	11
VIE ASSOCIATIVE	
CENTRE DE LOISIRS LE TRIOLET	12
APE LE TRIOLET	13
ACAP DU VUACHE	14
BIBLIOTHÈQUE	14
UNION BOULISTE	15
FC VUACHE	15
ONS'BOUGE	16
LES BARRACOINS	17
DON DU SANG	18
ACCA MINZIER	19
CLUB DE TAROT	19
MJC DU VUACHE	20
COMITÉ DES FÊTES "LA FOUINE"	20
PORTRAIT	
ENTRAIDE MINZIER	21
ROUGE COQUELICOT	21
VIE CITOYENNE	
DÉNEIGEMENT : LES BONNES PRATIQUES	22
SÉCHERESSE	23
COMPOSTAGE	24
ÉTAT CIVIL	25
DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE	25
RECENSEMENT CITOYEN	26
EN BREF	26
VŒUX DU MAIRE	27
INFOS PRATIQUES	28

ÉDITO

L'année prend fin. C'est l'occasion de tirer un bilan sur celle écoulee et de se projeter sur celle qui arrive. 2022 encore une année de crises me direz-vous !

Tout d'abord, comment ne pas évoquer les tensions politiques et la guerre qui frappe aux portes de l'Europe. Je tenais à saluer la solidarité des habitants qui ont ouvert leur maison ou organisé et participé de près ou de loin à des convois auprès des réfugiés.

Marquée par une sécheresse que l'on espère exceptionnelle, puis par l'augmentation des coûts des énergies, cette année nous impose plus de résilience.

Nous avons avant cela amorcé des travaux de rénovation dans les appartements communaux à savoir l'isolation des combles à l'Ecule et le remplacement des anciens convecteurs électriques par du matériel plus performant et économe. Nous continuerons dans cette lignée, tout en préservant le budget, car notre parc immobilier vieillissant (31 appartements communaux) a besoin d'un coup de jeune.

Au niveau de notre auberge communale le Bar à thym et de l'ensemble du bâtiment, des travaux du même type ont été réalisés. D'autres encore suivront.

Concernant l'eau, nous avons revu la politique tarifaire de la commune, qui vous est présentée dans ce numéro, tout en travaillant sur les différents leviers qui s'offrent à nous au niveau de l'urbanisme pour des projets moins impactants.

Les budgets aussi doivent être préservés tout en continuant de développer des services. Pour ce faire nous croyons en la mutualisation des projets, que ce soit pour l'achat de matériel, comme la balayeuse avec nos voisins de Jonzier-Epagny, Marlioz et Contamine-Sarzin ou encore la crèche et la salle associative avec la CCUR, projet mené en co-maîtrise d'ouvrage. Ces premières expériences nous ont convaincu de continuer autant que possible dans cette voie.

2022 aura été aussi l'année de la reprise des festivités qui auront connu de beaux succès ; entre autres la fête du lac, les petites Vuacheries, le comice agricole, les tournois de boules, les animations proposées par la bibliothèque, les nombreuses manifestations de notre dynamique APE du Triolet ou encore le marché de Noël et le repas des Anciens pour terminer l'année !

Sans oublier de féliciter et remercier nos associations, je tenais ici à rappeler la difficulté grandissante qu'elles connaissent toutes à recruter de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou directement de l'une d'entre elles, pour vous y impliquer à votre mesure et permettre ainsi de continuer à faire vivre notre village.

Pour finir, je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux et vous invite à la première édition des vœux du maire de cette municipalité, qui aura lieu le vendredi 6 janvier 2023 à 19h30 !

Jérémie Courlet

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918



C'est une très belle cérémonie qui s'est déroulée le dimanche 13 novembre devant le monument aux morts de Minzier. On notait la présence de notre Conseiller départemental Gérard Lambert, Paul Rannard Président de la CCUR, de nombreux élus des communes alentours et des Porte-Drapeaux.

Le Maire Jérémie Courlet ouvrit cette cérémonie en rappelant notre devoir de transmission, c'est ensuite Sébastien Rey-Gorrez 2^{ème} adjoint qui lut la lettre du ministre des armées précédé de Philippe Ricoeur pour le Souvenir Français rappelant l'historique du soldat inconnu et de Raymond Courlet pour le souvenir des anciens d'AFN.

Deux gerbes furent déposées l'une en souvenir de nos disparus et l'autre par le Conseil Consultatif Jeune en souvenir de nos vivants.

Minzier a la particularité d'avoir en plus du monument aux morts, un monument aux vivants celui-ci rend hommage à ses 80 braves revenus victorieux.

Après le salut des élus aux Porte-Drapeaux, ainsi qu'une marseillaise jouée par notre fanfare « les Barracoins » un vin d'honneur servi dans la salle des associations nouvellement restaurée clôtura cet évènement.



TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Compte tenu du contexte économique et énergétique actuel, le conseil municipal a décidé d'effectuer des travaux afin de diminuer les consommations d'énergie dans les appartements communaux.

La priorité a été mise sur la Résidence de l'Ecule dans laquelle les combles ont été isolés dans le cadre de l'opération d'isolation de combles proposée par le Syane.

La deuxième étape a consisté à remplacer l'ensemble des radiateurs électriques par d'autres plus performants et donc moins énergivores.

Ces améliorations seront menées de manière progressive sur l'ensemble du parc locatif.

L'EAU POTABLE

En cette année 2022, les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable se sont poursuivis. En effet, la 2^{ème} phase du projet consistait à installer un traitement UV dans le réservoir de Verney et à remplacer et surdimensionner la colonne partant du réservoir de Verney à celui du Beulet.

Pour rappel, le montant des travaux de la 1^{ère} tranche (des Baraques à Epanezet) s'élevait à 369'956.04€ TTC et celui de la 2^{ème} tranche à 266'964.94€ TTC. Toutes deux ont respectivement pu bénéficier d'une aide du département à hauteur de 104'730€ et 76'350€.

Après avoir réalisé les tests de pression des canalisations et de compactage des tranchées, cette nouvelle colonne a été mise en service début novembre et les travaux d'enrobés ont pu être effectués.

Malheureusement, une partie de la route des Devins et du chemin de Compostelle (partie non déneigée l'hiver) a beaucoup souffert et nécessitera une réfection « pleine largeur ». L'enrobé existant sera concassé, laissé sur place puis recompacté. Cela permettra de renforcer la structure actuelle tout en « recy-

clant » les matériaux existants.

Un nouveau revêtement sera alors posé. Ces travaux complémentaires seront réalisés ce printemps, pour un montant total de 97'260.60€ HT.

Il est à noter également que ces travaux ont permis de découvrir et donc de réparer des fuites (pour certaines assez conséquentes) rendant ainsi notre commune encore plus responsable envers notre bien commun et naturel qu'est l'EAU POTABLE.

Enfin, la 3^{ème} tranche des travaux qui se déroulera route de Néplier et au hameau des Rippes commencera au printemps prochain pour un montant de 364'944.24€ TTC.

Pour finir, la municipalité tenait à remercier les habitants de Verney pour leur patience suite aux différents désagréments subis, le groupement d'entreprises « Challansonnet Bortoluzzi et Besson » pour le travail effectué ainsi que Florent pour son aide et ses précieux conseils.

NOUVEAUX TARIFS

A ce jour, les tarifs d'eau potable sur Minzier sont dégressifs, pour rappel :

Consommation annuelle	Tarif €/m ³
<350 m ³	1.25
De 351 m ³ >2000 m ³	0.28
>2000 m ³	0.15

Or cette dégressivité est interdite depuis 2013, date à laquelle notre territoire a été placé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE). De plus, par délibération du 5 novembre 2020 le conseil municipal prévoyait une augmentation du tarif à 1.41€/m³ à partir du 1^{er} janvier 2023 pour financer les travaux de rénovation du réseau et de sécurisation de la distribution. Sur proposition de la Commission

Environnement, le Conseil Municipal a donc décidé à l'unanimité :

- de mettre fin aux tarifs dégressifs
- de mettre en place un tarif progressif pour les particuliers, à savoir :
 - > 1.41€/m³ <250m³
 - > puis 2.80€ >250m³
- La mise en place du tarif de 1.41€/m³ exempt progressivité pour les bâtiments d'intérêt public (école)
- La mise en place d'un tarif unique et non dégressif pour les productions agricoles vivrières à 0.60€/m³ en 2023 qui sera porté à 0.70€/m³ en 2024, ce qui correspond à une augmentation de plus de 50% par rapport au prix moyen actuel. Ces mesures seront actives dès le 1^{er} janvier 2023.

LE REPAS CITOYEN : DES RENCONTRES, DES RETROUVAILLES, DU SOLEIL ET DE LA BONNE HUMEUR !



La journée a démarré avec une belle balade sur nos sentiers, pour apprécier à la fois nos paysages et le travail de Florent pour leur entretien et leur aménagement en panneaux et passerelles en bois.

Les courageux.euses partis se balader et les inscrits.es au repas étaient accueillis par un apéro offert par la commune, sur fond de musique avec le groupe « La paire de 3 ». L'envie de se rencontrer et de se retrouver aurait pu faire durer éternellement ce temps là...



Mais les grillades nous ont appelés à poursuivre ces échanges autour de la table.

Pendant que les adultes se retrouvaient, les enfants, éloignés de la route, ont pu s'amuser librement à l'aire de jeux et au château gonflable.

« Prendre le temps, profiter et partager » c'est un peu ce qui résume cette journée. A renouveler !



QUOI DE NEUF AU TRIOLET ?



Il y a 20 ans déjà, l'école du Triolet ouvrait ses portes pour accueillir ses premiers élèves.

Pour cette rentrée 2022, ce sont 260 enfants de Chaumont, Contamine et Minzier qui sont scolarisés dans les 10 classes de l'école.

Comme chaque année, l'équipe enseignante fourmille de projets divers et variés qui viennent agrémenter les pratiques scolaires grâce à l'aide financière du SIVU et de l'APE toujours aussi dynamique.

En ce début d'année, les CM2 ont déjà effectué une semaine de voile à la base nautique de Seyssel.

Les classes de maternelle ont fêté les semaines du goût en apportant et cuisinant des aliments de couleurs : au menu purée blanche, soupe verte, ratatouille, salade orange que (presque) tous les enfants ont dégusté avec plaisir.

Le traditionnel cycle de course longue s'est conclu par un cross solidaire autour du lac vert qui a vu les enfants (et certains adultes) réaliser 1030 tours de lac. Grâce à la générosité des familles, nous avons pu récolter 1030€ qui seront reversés à l'association « Un soleil pour une étoile » qui aide les enfants atteints de maladies graves à réaliser leurs rêves.

Et bien sûr au Triolet, on aime la musique ! Grâce à Laurence, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir le grand spécialiste du cor des Alpes Robert Scotton qui nous a régalés de ses mélodies et de ses anecdotes.

Au programme de cette année, du ski de fond à Sur Lyand pour les plus grands, une classe verte artistique pour les CP/CE1 et le dispositif « école et cinéma » pour les maternelles.



HALLOWEEN



Quelle soirée merveilleusement effrayante nous avons passée le 31 octobre !

Merci aux habitants de Minzier d'avoir ouvert leurs portes à pas moins de 100 petits squelettes, vampires, clowns sorcières et monstres en tout genre, accompagnés de nombreux parents qui se sont pris au jeu de la chasse aux bonbons.



Tout ce beau monde s'est ensuite retrouvé sur la place du village pour un apéritif canadien autour de la très bonne soupe de courge réalisée par le CCJ avec des courges généreusement offertes par des habitants.

MERCI A TOUS et à l'année prochaine !



TRIONS TOUS LES PAPIERS ET EMBALLAGES !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDEFAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ména-

gères ont été valorisées énergétiquement, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020, pour dépasser les 34 500 tonnes. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Un geste de tri logique, utile et simple !

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, tous les emballages sans exception : en métal, plastique, les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires.

- 1 **C'EST UN PAPIER OU UN EMBALLAGE ?**
DANS LE BAC DE TRI.
- 2 **INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE.**
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER.
- 3 **DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC.**



MAISON COMMUNALE

Pour donner suite à notre consultation en ligne concernant le devenir de la bâtisse communale, une réunion participative a été proposée à tous les Minziérois le jeudi 22 septembre dernier afin de travailler sur la mise en œuvre des différentes propositions. Une dizaine d'habitants étaient présents.

Les trois principales propositions qui en sont ressorties sont:

- l'aménagement d'un terrain de boules
- la création de jardins collectifs/partagés
- l'ouverture d'un lieu de rencontre type bar associatif.

Au cours d'une seconde réunion qui s'est tenue le 17 novembre avec plus ou moins les mêmes habitants, l'union bouliste a annoncé l'abandon de son projet de déménagement de leur terrain par manque de place.

Deux propositions restaient alors à développer :

- un bar associatif
- des jardins partagés incluant éventuellement une bricothèque (structure ayant pour vocation l'emprunt ou le prêt d'outils).

Au cours de cette réunion deux groupes de travail ont été créés afin d'affiner leur projet d'ici janvier prochain.

Si vous êtes intéressés de rejoindre l'un des deux projets, vous pouvez vous adresser dès à présent en mairie ou contacter directement les deux chefs de projet :

- pour le bar associatif : M. Charles Morel
- pour les jardins partagés : M. Jean-Claude Timmerman.

La prochaine réunion participative est fixée au 19 janvier 2023. On compte sur vous !



REPAS DES AÎNÉS

Après 2 années d'annulation, la municipalité a enfin pu offrir à ses aînés un vrai moment de partage et de convivialité !

C'est une cinquantaine de participants qui s'est retrouvée dans la salle des Fêtes décorée pour l'occasion aux couleurs de Noël.

Les invités ont pu partager un excellent repas préparé par le Bar à Thym, ponctué d'un show de magie en Close Up par Eddy le magicien.



P'TITES VUACHERIES

Cet été, nous avons enfin pu vivre le grand retour des P'tites Vuacheries, un festival d'art de rue itinérant à vivre en famille, et quelle édition ! Portée par la MJC du Vuache, en partenariat avec les communes de Chevrier, Dingy en Vuache, Minzier et Valleiry et en collaboration avec la Compagnie du Vieil Art, cette édition s'est déroulée du 28 juin au 1er juillet. Le festival s'est baladé de village en village et le jeudi 30 juin c'est à Minzier qu'il a déposé ses valises.

Au programme musique, déambulation de marionnettes, cirque, buvette et petite restauration, tout était prévu... Sauf peut-être la pluie. Cette dernière a bien tenté



de jouer la trouble-fête, mais c'était sans compter sur l'énergie et la motivation de M. le Maire, de son équipe et des bénévoles de Minzier. En très peu de temps, plusieurs solutions ont été mises en place ; des chapiteaux montés en deux temps trois mouvements, un repli en salle pour « Wonderland » de la Cie Archibald Caramantran et la soirée pouvait alors débuter.

Résultat : ce fût un moment très chaleureux avec une très belle ambiance. Les P'tites Vuacheries, c'est aussi le faire ensemble, merci à toutes et à tous pour cette belle réussite.

AMÉNAGEMENTS AU BAR À THYM

Le bâtiment du Bar à Thym a eu droit à un petit rafraîchissement bien mérité.

En effet, les boiseries ont toutes été repeintes en gris foncé ainsi que les tablettes des fenêtres et les balcons en gris clair.

Concernant l'auberge plus particulièrement, un rideau de fer a été installé pour sécuriser le local et deux nouvelles enseignes aux couleurs du restaurant ont été posées.



Le bâtiment a ainsi gagné une nouvelle jeunesse.

A noter, l'ouverture du nouveau cabinet d'esthétique à compter du 1^{er} décembre 2022.



COIR
Canton de
LISSAS RHONE

FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE HAUTE-SAOIE

AU CENTRE DE LOISIRS "LE TRIOLET", IL Y A ...

à Minzier

pour les 3-12 ans du théâtre
DES ATELIERS CUISINE
des sorties et échanges avec les partenaires locaux du land'Art
des nuitées sous tentes ! des veillées en famille une bibliothèque
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET MANUELLES **OUVERT LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES (sauf celles de Noël)**

CETTE ANNÉE TOUT CELA GRAVITE AUTOUR DE LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX, DE LEURS BESOINS, ET DE LEURS ENVIRONNEMENTS

Accueillir des enfants en centre de loisirs a pour volonté de mettre en place des animations avec une plus value éducative afin de favoriser les apprentissages; tout cela en gardant à l'esprit que l'enfant est en vacances !

Les objectifs pédagogiques du centre de loisirs

- **Favoriser l'action du vivre ensemble**
Vivre ensemble, c'est connaître les règles et les respecter, apprendre le partage, favoriser les dialogues lors des conflits, se répartir les tâches inhérentes à la vie du séjour...
- **Placer la découverte comme outil d'apprentissage**
L'enfant, à travers la découverte, fait ses propres expériences, éveille sa curiosité, fait ses choix... Il gagne en autonomie, en responsabilisation et en émancipation.

"L'enfant : un être humain à part entière, il est le citoyen de demain !"

NOUS RECHERCHONS DES ANIMATEURS MOTIVÉS POUR REJOINDRE NOTRE EQUIPE, N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER AUTOUR DE VOUS !

CONTACT :

 Dorine STORY - Chloïde NIREFOIS
équipe de direction du centre de loisirs

 71 route de Savigny - 74270 MINZIER

 loisirs.triolet@gmail.com

 <http://www.fol74org/le-triolet>

 CL Le Triolet -  CL_le_triolet

 06 80 84 86 06

APE LE TRIOLET

Cette année encore, l'Association des Parents d'Elèves (APE) n'a rien lâché et s'est adaptée aux différentes mesures sanitaires.

En novembre 2021, c'est masqués que nous avons confectionné environ 500 pizzas dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



En décembre et en raison de la Covid-19, le marché de Noël a malheureusement été annulé.

Notre concours de belote qui a traditionnellement lieu en janvier a été décalé et soumis au passe sanitaire. C'est donc en mars et avec beaucoup de plaisir que les amateurs de belote, 64 doublettes, ont participé à notre incontournable concours.

Tout ça sans compter sur l'APE qui fourmille d'idées et de motivation et qui a proposé, en mai, une tombola et des lasagnes à emporter.

La fête de l'école a fait son grand retour sous une magnifique journée ensoleillée pour le plaisir des enfants...mais aussi des parents et enseignants !

Du succès de ces manifestations dépend le budget alloué à chaque classe. Aussi nous sommes fiers d'avoir participé à financer de magnifiques projets éducatifs de l'école maternelle et primaire (spectacles, sortie scolaire, classe verte, classe de neige, voile, piscine, escalade, goûter cross solidaire et Noël...)

C'est confiant que nous repartons pour cette nouvelle année scolaire 2022/2023 qui a débuté avec une très belle réussite pour notre vide grenier. Nous vous attendons donc nombreux lors de nos prochaines manifestations. Retrouvez les prochaines dates sur : www.apeletriolet.com et sur notre page Facebook.

Enfin, nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des membres et des parents actifs sans qui rien ne serait possible.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Le bureau de l'APE du Triolet



Retrouvez-nous sur notre site internet : www.apeletriolet.com et sur Facebook : Ape le triolet

ACAP

Les membres de l'Association des Commerçants Artisans et Producteurs du Vuache vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année à venir.

Qu'elle soit sous le signe de la convivialité, du partage, de l'amour et de l'entraide.

Les manifestations organisées par l'ACAP (marché de Pâques et marché de Noël) en sont leurs vocations. Votre soutien nous encourage à innover et à créer des événements qui nous rassemblent.

D'ici là, nous nous impatientons de vous retrouver, toutes et tous, petits et grands, au Marché de Pâques 2023, qui se tiendra, comme habituellement, le Dimanche des Rameaux : le 2 Avril 2023.



BIBLIOTHÈQUE

Ça bouge toujours à la Ronde des livres !

Notre bourse aux livres, des 3 et 4 septembre, a été couronnée de succès. Les achats des nombreux visiteurs nous ont permis de faire un substantiel bénéfice immédiatement investi dans de nouveaux livres, du matériel de bureau et pour l'amélioration du mobilier. Merci aux donateurs.

Premier rendez-vous Halloween. Parents et enfants ont apprécié les jeux, la lecture



d'histoires, le goûter et les surprises. Merci à Véronique et Élise pour l'organisation et l'animation de cette fête.

Un atelier "Cocottes en papier" pour une vingtaine de bambins a été organisé fin novembre. Les participants ont exprimé leur talent pendant cette journée animée par Laëtitia.

Cette année, notre bibliothèque a prêté environ mille cinq cents livres à une centaine d'abonnés actifs. Nous avons eu le plaisir d'accueillir environ trente nouveaux passionnés de lecture.

Le portail de la bibliothèque bibliotheque.minzier.fr permet de voir notre patrimoine d'environ trois mille documents.

Notre assemblée générale se tiendra au début de l'année. Adhérents et non adhérents sont invités à participer pour apporter des idées nouvelles et mieux connaître le fonctionnement de notre association.

L'équipe des bénévoles vous souhaite de belles fêtes et une bonne et heureuse année.

UNION BOULISTE

Comme l'avait annoncé le président de l'Union Bouliste M, Sylvain Baudet, lors de l'AG du 11/3, le concours d'ouverture de la saison s'est déroulé le 8 mai, suivi par le concours de l'été de juin à septembre qui a regroupé 12 doublettes.

Le 18 septembre, c'est une trentaine de personnes qui ont participé à la balade organisée par le club. Celle-ci nous a permis de découvrir l'histoire de l'exploitation des étangs de la Dombe avec l'après-midi une visite au parc des oiseaux à Villars les Dombes où nous avons pu assister à un spectacle d'oiseaux en vol, après un passage "Chez Rolande", restaurant à Condeissat où nous avons partagé un excellent repas dans une ambiance conviviale.

La saison se terminera le 13/11 autour d'une raclette et la remise des prix du concours de l'été.

En dehors de ce programme, quelques adhérents ont participé à des rencontres



organisées par les clubs de Frangy, Cran Gevrier et La Semine.

Les entraînements se déroulent tous les mardis et jeudis après-midi à partir de 14h00 et l'été le soir dès 19h30. N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur les terrains !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente fin d'année et vous disons à l'année prochaine !

Le comité UBM

FC VUACHE

La saison 2022/2023 démarre très bien avec 220 licenciés. L'école de foot (U7 à U13) se porte à merveille, avec 14 enfants de plus que l'année passée. Les U15 sont en groupement avec l'ES Valleiry, l'entente est parfaite entre les coaches et les joueurs. Les U18 ont rejoint le groupe seniors, ce qui a permis de dynamiser l'équipe et d'apporter de l'expérience aux plus jeunes.

Au delà du sportif, quelques événements à venir avec le repas "choucroute" du club qui aura lieu le samedi 11 mars 2023 à Savigny, ainsi que le tournoi à l'étranger pour les U11-U13 et U15 qui se déroulera du 07 au 10 avril 2023 à Munich avec 88 enfants et 55 accompagnants."

Médéric Mosteiro, Président FC Vuache



ON SE BOUGE

Après deux années Covid que nous avons traversées difficilement et notamment financièrement, nous avons repris le cours de nos activités sportives.

Pour préparer la rentrée de 2022/2023 nous étions présents :

- Au forum des associations à Frangy
- A Minzier lors de l'apéro citoyen.

Lundi	19h15 à 20h45	Yoga adulte (Viniyoga)	Christine Herlem
Mardi	18h15 à 19h15 19h15 à 20h15	Gym entretien/Santé Gym cardio /Pilate	Mathieu Humeau
Mercredi	10h30 à 11h15 11h15 à 12h00	Multi-sport enfants (5/7 ans) Multi-sport enfants (8/10 ans)	Mathieu Humeau
	18h00 à 19h15 19h30 à 20h45	Yoga adulte (Viniyoga)	Noëlle Diebold

Le yoga rencontre un grand succès et nous avons dû malheureusement refuser des inscriptions faute de place dans la salle que la mairie met à notre disposition.

Nous espérons pouvoir bénéficier d'un local plus grand dans le nouveau bâtiment au-dessus de la future crèche lors de la prochaine saison pour répondre à la forte demande de la population.

En dehors des activités hebdomadaires, nous avons mis en place **un stage de cirque courant novembre encadré par des professionnels du cirque.**

Nous projetons d'organiser **une journée Yoga au printemps**, ouverte à tous, débutants et confirmés. Elle s'organisera sous forme d'ateliers. Nous devons encore définir la date. Vous pouvez nous contacter courant mars ou regarder notre page Facebook pour vous tenir au courant de cet événement à venir.

Lors de notre présence au forum nous avons pu constater une forte demande de cours baby gym, activité absente dans les communes environnantes.



Nous réfléchissons au cours des mois prochains, pour envisager de mettre en place ce cours pour la rentrée 2023/2024 pour répondre à une demande de la population.

Le bureau est composé de bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts pour maintenir cette association sportive au sein du village.

L'assemblée Générale a eu lieu le jeudi 1^{er} décembre. Et à l'heure où je vous écris, nous espérons avoir une bonne participation des adhérents et éventuellement avoir trouvé des personnes motivées pour rejoindre le bureau actuel.

J'en profite pour remercier notre présidente, Nadine Dujardin qui après plus de 20 ans reste toujours aussi motivée.

Le Bureau vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Parce que nous anticipons déjà la rentrée sportive 2023/2024 et pour satisfaire au mieux les attentes des Minziérois, merci de répondre au sondage suivant :

Seriez-vous intéressés par :

- Des cours de gym en matinée.
- Des cours de gym en après midi
- Des cours de yoga en matinée
- Des cours de yoga en après midi

Vos Réponses sur notre boîte mail

Par mail : onsbougeminzier@gmail.com
Par téléphone : Nadine : 06 15 39 58 84
Catherine : 06 22 91 06 41
Sur Facebook : Association On S'Bouge

ASSOCIATION LES BARRACOINS

Coin-coin les Barracoins vous saluent.

En cette fin d'année 2022, notre association maintient ses répétitions dans un souci constant de progresser et d'assurer des prestations de qualité, là où nous sommes sollicités. Les 13 membres, composant notre formation musicale sommes toujours prêts à accueillir la ou le nouvel adhérent, novice ou confirmé, désirant s'essayer ou pratiquer la musique à nos côtés.

En cette année 2022, les Barracoins se sont produits à la « soirée Atriaux » à la ferme du Couché de Soleil à Epagny en mars, au marché de Pâques de l'ACAP à Minzier en Avril, aux Championnats de Cross à Chaumont en juin, à la fête de l'été à Jonzier en Juillet, au comice agricole des jeunes agriculteurs au triolet à Minzier en Septembre et aux commémorations de l'armistice à Jonzier puis à Minzier en Novembre.

Merci à ceux qui nous ont sollicités et à ceux qui nous ont applaudis lors de ces manifestations. A l'heure de la publication de cet article, nous nous serons peut-être produit également au marché de Noël de Minzier afin d'accueillir en musique l'arrivée du Père Noël et de son lutin.

L'AG 2022 des Barracoins s'est tenue le 4 Novembre dernier. Tous espèrent un

retour à la vie normale que ce soit côté sanitaire ou côté financier dans cette période de restriction, où la subvention municipale a été divisée par 2 et où un effort d'économie d'énergie nous est demandé en matière de chauffage et de lumière. Le bureau renouvelé lors de cette AG est désormais constitué de Didier Vidal, Président, Christian Ottiger, Trésorier et de Marie Lyard, Secrétaire.

Dans l'attente de vous rencontrer lors des prochaines manifestations et fêtes locales, toute la musique des Barracoins vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente leurs vœux de bonheur et de prospérité pour la prochaine année qui arrive.

Pour les Barracoins : Bébesse.





DON DE SANG

RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

FRANGY MUSIEGES 2023

 **SALLE DES FÊTES**

MARDI 21 FEVRIER : 14H30-19H

MARDI 18 AVRIL : 14H30-19H

JEUDI 15 JUIN : 14H30-19H

JEUDI 17 AOÛT : 14H30-19H

JEUDI 12 OCTOBRE : 14H30-19H

JEUDI 14 DECEMBRE : 14H30-19H



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900 Service & appel gratuits

Aff Replacable A3 - Fêtes - VI-Septembre 2021 - EFS Silghe

ACCA MINZIER

L'Association communale de chasse agréée de Minzier compte cette saison 23 membres dont une partie d'entre eux réside dans la commune, dans les communes aux alentours et en Suisse.

Le conseil d'administration est composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de deux administrateurs. Cette année un garde-chasse particulier qui fait partie de notre ACCA a obtenu son agrément et prêté serment pour assurer ses nombreuses missions au sein du territoire de la commune, nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle fonction.

Cette année est marquée par beaucoup de dégâts aux cultures commis par les sangliers et autres mammifères. Il faut savoir que les ACCA ainsi que la fédération de chasse de Haute-Savoie contribuent financièrement pour indemniser les agriculteurs concernés par ces dégâts ce qui représente des dépenses supplémentaires non négligeables pour notre association.

L'ACCA participe entre autres à la mise en place de clôtures électriques de protection de zones cultivées pour prévenir d'éventuels dégâts ainsi que la mise en place de déflecteurs sur la route départementale

D992 afin de réduire les collisions entre les usagers de la route et animaux sauvages ce qui peut occasionner de très graves accidents de la circulation.

Pour rappel, notre activité de chasse cette saison a débuté le dimanche 11 septembre et se terminera le dimanche 15 janvier 2023. Les jours de chasse sont les jeudi, samedi, dimanche et jours fériés, des panneaux signalétiques ont été posés dans plusieurs endroits de la commune pour informer toutes les personnes qui partagent des activités en extérieur avec les chasseurs.

Lors de chaque battue nous signalons par des panneaux « Battue en cours » notre présence sur le lieu de chasse et sommes tous équipés d'un gilet fluorescent.

La chasse est une passion et nous sommes les premiers à défendre la nature et l'environnement. Nous jouons un rôle de régulation des animaux sauvages et tenons à cohabiter de manière constructive avec tous les autres usagers de la nature.

Tous nos remerciements aux personnes qui soutiennent notre activité de chasse dans la commune.

Jean-Paul Tassotti, président de l'ACCA de Minzier

CLUB DE TAROT

C'est parti pour La saison 2022-2023. Nous jouons tous les vendredis soir à la salle de la bibliothèque, à 20h00, toutes les personnes intéressées, même débutantes peuvent se joindre à nous. Nous jouons 3 jeux de 10 parties et changeons de personnes à chaque jeux.

Nous sommes une vingtaine de joueurs, une bonne ambiance règne parmi nous, la salle de la bibliothèque est très accueillante et nous en remercions la Mairie. C'est gratuit, chacun paye sa boisson.

Pour tout contact, vous pouvez appeler au 06 10 33 05 60.



LA MJC DU VUACHE

La MJC est une grande maison qui existe depuis 1970, elle est accompagnée et portée par 9 communes partenaires dans le Vuache. En 2021-2022, la MJC a regroupé 2110 adhérents. Pour cette nouvelle saison, la MJC comporte plusieurs pôles :

- 62 activités hebdomadaires pour les petits et les grands
- 1 salle de remise en forme avec deux coachs
- 23 stages découvertes
- 1 accueil de loisirs sans hébergement les mercredis, et les vacances scolaires.
- Une programmation culturelle avec 16 spectacles à partager entre amis et/ou en famille.
- Des événements sportifs avec 2 courses, et bientôt plus.
- Une Tite'Cole pour se sociabiliser avant l'école, avec 4 créneaux par semaine



- Une bibliothèque ouverte tous les lundis, mardis de 17h à 19h et le mercredi de 10h à 12h
- Un cinéma en partenariat avec Cinébus, un film tout public est proposé tous les lundis, et un pour les enfants 1 lundi sur 2.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, certaines activités sont déjà complètes. Mais bonne nouvelle, il reste encore beaucoup d'activités à découvrir ! Vous trouverez forcément l'activité faite pour vous.

Petite nouveauté : un cours de country vient d'ouvrir.

Découvrez les nouveautés et toutes les informations sur www.mjcvuache.com

COMITÉ DES FÊTES « LA FOUINE »

Cette année, la 25^{ème} édition de notre fête du lac s'est déroulée que le samedi 25 juin à cause de la Covid et du pass sanitaire qui a été seulement enlevé au mois d'avril. La soirée a eu un énorme succès

Les festivités du samedi ont commencé par une petite fête foraine en début de soirée avec de nombreux manèges. Le repas, l'émincé de porc à la basquaise avec frites, concocté par notre équipe cuisine, a été fort apprécié.

Le thème de notre feu d'artifice cette année « musique ciel en fête », qui comme d'habitude nous a émerveillé et nous tenons à remercier la municipalité et notre Maire Jérémie Courlet.

La soirée a été agrémentée par un bal, animé par Meteornight qui a permis à de nombreuses personnes de pouvoir danser jusqu'au bout de la nuit sur le dance floor. La présidente et son comité profitent de cette parution pour remercier tous les acteurs qui

ont participé à cette belle manifestation : Mr le maire et ses adjoints sans oublier notre employé municipal Florent et tous les sponsors de notre beau village.

Les projets de l'année 2023 :

Fête de la st Patrick, Concours de pêche au lac, Repas dansant et peut-être d'autres manifestations, et bien-sûr notre traditionnelle fête du lac les 24 et 25 juin.

Le mercredi 7 décembre nous avons eu l'Assemblée Générale, voici le nouveau comité : Gollion David, Gollion Aurélie, Ferreira Besson Sabrina, Hamy Andy, Gollion Réjane, Ferreira Laura, Gaillard Jean François, Dominguez Quentin, Reynaud Jacques

Election du bureau : Présidente : Besson Nathalie, Vice-Président : Gaillard Jean François, Trésorier(e) : Gollion Aurélie, Dominguez Quentin, Secrétaires : Viannay Serge, Gollion Réjane.



ENTRAIDE MINZIER 74

Connaissez-vous le groupe Entraide Minzier 74 sur Facebook ?

Le groupe Facebook ENTRAIDE MINZIER 74 a été créé le 16 novembre 2020 par Elodie Veyrat qui est l'administratrice du groupe. Son but est de pouvoir échanger et partager des informations entre habitants de Minzier et des communes alentours. Au 2 novembre 2022, le groupe comptait 875 membres.

Voici ce que l'on peut trouver dans le groupe :

- Des articles à vendre, échanger ou à donner
- Des recherches de recommandations diverses : Où trouver un gîte dans le coin ? Un bon restaurant ? Une baby-sitter ?
- Des publications des diverses associations communales ou pas concernant leurs manifestations
- Des propriétaires à la recherche de leurs animaux perdus, qui heureusement et

ROUGE COQUELICOT

Nouveau à Minzier : L'institut de beauté Rouge Coquelicot ouvre ses portes dès le 6 décembre.

Ce nouvel espace entièrement dédié au bien-être et à la beauté vous accueillera du mardi au samedi, au 1626, route de Frangy (à côté de l'Auberge du Bar à Thym).

Le lieu idéal pour un moment de détente, je vous invite à venir découvrir les soins visage et corps de la marque PHYT'S, produits fabriqués en France depuis 50 ans, pionniers dans la cosmétique naturelle et biologique. Vous pourrez également profiter d'autres prestations telles que les épilations, soins des mains et

grâce à l'entraide, finissent très souvent par être retrouvés

- Des publicités d'artisans, commerçants et agriculteurs locaux.

Pour accéder au groupe il faut :

- Être inscrit/e sur Facebook
- Sur un ordinateur, en haut à gauche aller sur *GROUPE*S
- Rechercher le groupe Entraide Minzier 74 (toujours en haut à gauche) et demander à rejoindre le groupe
- Une fois que vous avez rejoint le groupe vous pouvez écrire votre premier message

Le mot en plus de l'Admin

Plusieurs d'entre vous n'ayant pas de compte FB m'ont demandé de gérer leurs annonces. Ce que j'ai très volontiers fait au début, mais malheureusement cela est très compliqué à gérer et me prend beaucoup trop de temps.

Par contre si vous le souhaitez je vous montre la démarche à suivre. Merci pour votre compréhension et au plaisir de vous retrouver sur ce groupe ou ailleurs.



pièdes mais aussi un espace maquillage où vous pourrez bénéficier de conseils avisés de mise en beauté grâce à mon expertise de maquilleuse professionnelle.

Offre d'ouverture : bénéficiez d'une réduction de 15% sur votre première prestation en présentant cet article.

Infos et rendez-vous : 04 50 44 77 74
angelique.madonna@gmail.com

DÉNEIGEMENT : BONNES PRATIQUES ET BONS COMPORTEMENTS

L'hiver est là et avec lui, peut-être la neige...

De ce fait, il est bon de rappeler quelques bonnes pratiques et usages afin de garantir un bon déneigement.

Ne pas se garer à cheval sur la chaussée afin de laisser la voie libre aux engins de déneigement.

Les voitures garées le long de la chaussée seront forcément bordées de neige côté route donc pensez à partir 10 minutes plus tôt pour débayer la neige.

Les portails ou entrées de cour peuvent également être enneigés après le passage du chasse-neige, merci de prendre vos dispositions.

Toutes les routes ne peuvent pas être déneigées en même temps, le chasse-neige passe en priorité sur les axes principaux, puis les routes secondaires et enfin les impasses. Seules les voies publiques communales sont concernées par ce service.

Les trottoirs sont également déneigés et non salés mais seulement une fois que toutes les routes le sont. Le salage des axes routiers n'est pas automatique, seuls les points dangereux le sont.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

Équipements hivernaux obligatoires en Haute-Savoie, dès le 1^{er} novembre

Juqu'au 31 mars, à chaque véhicule, ses équipements obligatoires :

- Véhicules légers, utilitaires et camping-cars** : Dans votre véhicule, chaînes à neige ou chaussettes à neige pour au moins 2 roues motrices **OU** 4 pneus hiver
- Autocars, autobus et poids-lourds sans remorque ni semi-remorque** : Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices **OU** Au moins 2 pneus hiver sur les roues directrices + Au moins 2 pneus hiver sur les roues motrices
- Poids-lourds avec remorque ou semi-remorque** : Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices

Une nouvelle signalisation : **ZONE** et **FIN DE ZONE**

Qu'est-ce qu'un pneu hiver ?
Pneus hiver : pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".
 Jusqu'au 1^{er} novembre 2024, les pneus uniquement marqués "M+S" seront tolérés.
Pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) : pour être considérés comme pneus hiver, ils doivent être estampillés "3PMSF" ou au minimum "M+S".

Pour en savoir plus :
www.haute-savoie.gouv.fr
www.securite-routiere.gouv.fr

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE | SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Rappel : les pneus neiges sont obligatoires depuis le 1^{er} novembre.



SÉCHERESSE

Les sécheresses à répétition font des dégâts sur les habitations. Voici comment faire pour que les assurances reconnaissent le sinistre.

Le réchauffement climatique génère ses premiers sinistrés en France. Il s'agit des propriétaires de maisons individuelles construites sur des sols argileux... Leur exposition à des phénomènes de retrait-gonflement propres à ce type de sol, amplifiés par les épisodes de sécheresse, provoque des dégâts matériels importants : fissures, lézardes, effondrements...

Des sinistres souvent difficiles à faire reconnaître par les assureurs, si vous vous retrouvez dans une telle situation, il faut :

• **Avoir souscrit une assurance catastrophe naturelle**

La première condition pour être indemnisé en cas de dégâts dus aux catastrophes naturelles est d'être assuré contre ce risque. Soit par une souscription spéciale, soit par l'adhésion à un contrat qui l'inclut automatiquement, comme l'assurance "multirisques habitation".

• **Demander à la commune touchée par la catastrophe l'arrêt de catastrophe naturelle publié**

Même si vous êtes assuré contre les catastrophes naturelles, cela ne suffit pas pour obtenir l'indemnisation de votre sinistre par l'assurance. Il faut en plus qu'un arrêté interministériel de catastrophe naturelle ait été adopté et publié par le gouvernement au Journal officiel. L'arrêté précise les zones touchées par la catastrophe, les périodes auxquelles les faits se sont produits et la nature des dommages causés par la catastrophe naturelle.

Les maires des communes touchées par la catastrophe naturelle demandent à la préfecture que leur commune soit visée par l'arrêté de catastrophe naturelle

• **Demander une indemnisation**

Vous devez donc faire une déclaration de sinistre à votre assureur le plus rapidement possible et envoyer une copie à la mairie. Cela permettra au maire de votre commune de demander à la préfecture le classement en zone de catastrophe naturelle.

Vous devez envoyer la demande d'indemnisation à votre compagnie d'assurance ou au courtier d'assurance qui gère vos contrats au plus tard 10 jours ouvrés après la publication de l'arrêté au Journal officiel.

La déclaration doit être envoyée par lettre recommandée, de préférence avec accusé de réception.

Vous devez Indiquer dans la lettre les éléments suivants :

- Nom, prénom et adresse
- Numéro de contrat d'assurance
- Description du sinistre (nature, date, heure, lieu)
- Liste chiffrée de tous les objets perdus ou endommagés, accompagnée des documents permettant de prouver l'existence et la valeur des biens (factures, photographies par exemple)
- Dégâts causés à des tiers (par exemple si un arbre de votre propriété est tombé et a occasionné des dégâts chez un voisin)
- Coordonnées des victimes s'il y en a

À savoir

Si vous prenez en charge la réparation (partielle ou totale) de vos biens, il faut conserver les factures d'achat de matériaux pour qu'elles soient prises en compte par l'assureur.

Conservez les objets endommagés, car ils seront peut-être examinés par l'assureur ou l'expert désigné pendant l'expertise.

COMPOSTAGE

Proposition d'acquisition d'un composteur individuel à la CC Usse et Rhône

Le compostage individuel permet :

- de recycler chez soi certains déchets organiques (épluchures, restes de repas, tonte, feuilles mortes...)
- de diminuer la quantité de déchets à éliminer
- de produire un compost de qualité, complément pour nos massifs ou jardins qui remplace les fertilisants du commerce.

C'est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Les conditions d'un compostage réussi

La réussite d'un compostage dépend du soin que vous apporterez pour assurer la dégradation des déchets, de la bonne aération du compost par brassage périodique et par la vérification de l'humidité.



On estime entre 40kg et 70kg par an et par habitant la quantité de déchets organiques jetés à la poubelle alors qu'ils pourraient être valorisés (soit 160kg par an pour un foyer de 4 personnes).

Pour mettre en œuvre ce type de tri et de recyclage :

La Communauté de Communes Usse et Rhône vous propose d'acquérir le matériel ci-dessus (capacité de 400 litres), contre une participation financière de 30 euros (au 1er janvier 2023).

Cette offre est réservée aux habitants de la Communauté de Communes Usse et Rhône à raison de 1 composteur par foyer.

La réservation d'un composteur s'effectue via le formulaire de contact présent sur le site <https://www.usse-et-rhone.fr> ou par téléphone auprès du pôle Environnement au 04 50 77 93 55

ETAT CIVIL

Naissances 2022

BELDJOUDI Farah	13/01/2022	Saint-Julien-en-Genevois
PATRICE Alix	19/02/2022	Annecy
MORIZOT Marion	23/06/2022	Saint-Julien-en-Genevois
BLANDIN Lucyle	07/07/2022	Annemasse
LAPEYRE DE SAXCÉ Calie	19/07/2022	Saint-Julien-en-Genevois
BAUDET Stella	05/10/2022	Saint-Julien-en-Genevois
NORMAND Léo	06/11/2022	Annecy
BRAT Quentin	30/11/2022	Saint-Julien-en-Genevois

Décès 2022

VEYRAT née MENUZ Denise	31/12/2021	Frangy
VEYRAT René	14/02/2022	Saint-Julien-en-Genevois
MAILLET Gérard	11/02/2022	Saint-Julien-en-Genevois
GIROD Robert	26/05/2022	Saint-Julien-en-Genevois
FAVRE Gilbert	25/07/2022	Épagny Metz-Tessy
GARCIN Jean-Claude	28/08/2022	Saint-Julien-en-Genevois
BAUDET née ZORTEA Rita	04/11/2022	Épagny Metz-Tessy
LARDY Pascal	03/12/2022	Épagny Metz-Tessy

Mariages 2022

BALLOFFET Jessica et VINCENT Eric	30/12/2021	Minzier
LAFFARGE Florence et WASSNER Jocelyn	27/05/2022	Minzier

DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE HIVER 2022-2023

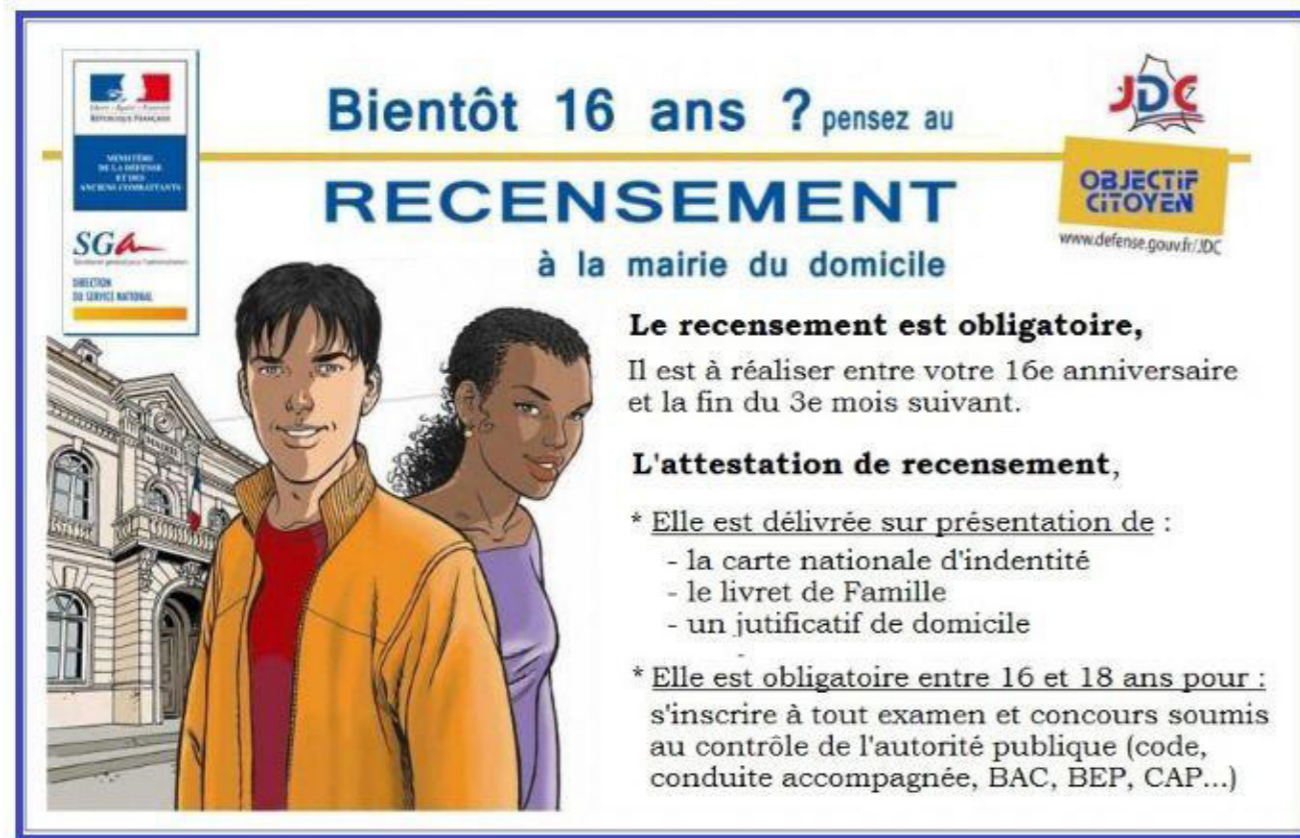
L'ARS (Agence Régionale de Santé) a averti les communes de Haute-Savoie fin novembre que les installations d'eau potable ne font pas partie des installations prioritaires pour le maintien de l'électricité. De ce fait, notre réseau d'eau potable pourrait subir des perturbations pendant cet hiver dues à ces coupures d'électricité.

Ces délestages potentiels seront de 2h tournantes sur les horaires entre 8h00-13h00 et 17h30-20h30.

Nous espérons que ces délestages ne seront pas nécessaires et nous excusons par avance des gênes qui pourraient être occasionnées.



RECENSEMENT CITOYEN



Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Logos: JDC, OBJECTIF CITOYEN, www.defense.gouv.fr/JDC, SGA, DIRECTION DES SERVICES NATIONAUX

EN BREF



BORNE DE RECHARGE AU BAR À THYM

BROYAGE À MARLIOZ

MATINÉE "NETTOYONS MINZIER"

INSTALLATION BARRIÈRE À NEIGE



INVITATION

À l'occasion de la nouvelle année,
Le Maire et le Conseil Municipal organisent pour les habitants de Minzier la cérémonie des vœux 2023

Vendredi 06 janvier 2023
à 19h30
A la salle des fêtes

2023
HAPPY NEW YEAR

INFOS PRATIQUES

Bulletin municipal n°39
Juillet 2022



Mairie

Téléphone : 04 50 60 41 54

Mail : mairie@minzier.fr

Site internet : www.minzier.fr

Page Facebook : Commune de Minzier

- Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 14 h à 17 h
Jeudi de 15 h 30 à 19 h 30
- Permanence du Maire :
Lundi de 14 h à 17 h
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h
- Permanence des adjoints :
Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h

Location des salles communales

La gestion des salles communales est assurée par la Mairie. Les tarifs de location sont les suivants :

Salle des fêtes	Habitants Minzier	Extérieur
Vin d'honneur journée jusqu'à 20h	70 €	130 €
Évènements familiaux	210 €	290 €
Associations	160 €	210 €

Salle des associations (habitants de Minzier uniquement)	60 € sans cuisine	100 € avec cuisine
	+ chauffage 20 €	

Chauffage : du 01/10 au 30/04, rajouter un forfait de 60 € sur les tarifs ci-dessus

Lors de la réservation des salles, il vous sera remis un règlement intérieur et un contrat de location. Les clés vous seront remises après signature du contrat, remise du chèque de caution et du chèque de loyer et la production d'une attestation d'assurance.

Eclairage public

L'éclairage public est interrompu de 23h00 à 5h30.

Déchetterie de Frangy

Téléphone : 04 50 77 93 55

Mail : accueilsemine@cc-ur.fr

	ÉTÉ	HIVER
	01/04 au 30/10	02/11 au 31/03
Lundi	14h00 - 18h00	14h00 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
Mercredi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	14h00 - 18h00	14h00 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
Vendredi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	14h00 - 18h00	14h00 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	14h00 - 18h00	14h00 - 17h30

Maison médicale de garde

35, place de l'église - Frangy (dans les locaux du Conseil départemental à la CCUR). En cas d'urgence médicale, faites le 15 qui vous orientera.

- Horaires :
Le samedi de 12 h à 20 h
Les dimanches et jours fériés de 8 h à 20 h

Numéros utiles

17	Police secours
18	Pompier
15	Samu
112	Urgences (Appel européen)
114 (SMS ou Fax)	Urgences pour les personnes malentendantes et sourdes
3237	Pharmacie de garde
119	Enfants en danger
3919	Violences conjugales
04 72 11 69 11	Centre Anti-poison (Lyon)
04 50 32 24 05	Gendarmerie de Frangy

Ramassage des poubelles

Le mercredi matin dès 6 h. Par mesure d'hygiène, les usagers sont priés d'amener leurs ordures ménagères aux conteneurs la veille du ramassage.